

L'information suivante est destinée à l'usage des membres de la Corporation Canadienne de Compensation de Produits Dérivés (« la CDCC ») et des participants agréés de Bourse de Montréal Inc. (la « Bourse »). Ce document est un sommaire officieux des conditions du rajustement. La CDCC et la Bourse n'assument aucune responsabilité quant à l'exactitude de ce sommaire. Les membres de la CDCC et les participants agréés de la Bourse doivent s'assurer d'avoir pris connaissance de la documentation publiée par les émetteurs concernés par cette transaction.



## AVIS AUX MEMBRES

No. 2020 – 161

Le 19 novembre 2020

### RAJUSTEMENT DE CONTRAT ANTICIPÉ Norbord Inc. (OSB) Plan d'arrangement

La Bourse et la CDCC souhaitent vous informer que West Fraser Timber Co. Ltd. (« **West Fraser** ») (TSX : WFT) et Norbord inc. (« **Norbord** ») (TSX et NYSE : OSB) ont annoncé aujourd'hui la conclusion d'une entente au sujet d'un regroupement d'entreprises stratégique aux termes duquel West Fraser fera l'acquisition des toutes les actions ordinaires en circulation de Norbord.

Conformément aux modalités de la convention définitive, les actionnaires de Norbord recevront 0,675 action de West Fraser pour chaque action de Norbord détenue.

La réalisation de l'opération est soumise à la condition selon laquelle West Fraser procédera à l'inscription de ses actions ordinaires à la Bourse de New York (« **NYSE** »). En plus d'être soumise à l'approbation des actionnaires, l'opération est aussi soumise à l'approbation de la Cour supérieure de justice de l'Ontario, aux approbations réglementaires et aux conditions de clôture d'usage dans le cadre d'opérations de cette nature.

Il sera possible d'obtenir un exemplaire de la convention relative à l'arrangement engageant West Fraser et Norbord en consultant les profils de ces sociétés sur SEDAR, à l'adresse [www.sedar.com](http://www.sedar.com). Les assemblées des actionnaires de West Fraser et de Norbord afin d'examiner l'entente se tiendront en janvier 2021.

Il est prévu que la transaction entre en vigueur au premier trimestre de 2021.

**VEUILLEZ VOUS ASSURER QUE TOUS LES CLIENTS QUI SONT EN POSITION ACHETEUR OU EN POSITION VENDEUR DANS CETTE CLASSE D'OPTIONS SOIENT INFORMÉS DU PRÉSENT AVIS.**

Pour de plus amples informations, veuillez communiquer avec le département des opérations de marché au 514 871-7877. Les membres de la CDCC peuvent communiquer avec la division des opérations intégrées de la CDCC.

Anne Fiddes  
Vice-présidente, Opérations intégrées de la CDCC